

FORMULAIRE DE RÉPONSE

Occupation Des Territoires Pour un Québec fort de ses communautés



Instructions

1. Après avoir lu le document de consultation disponible sur le site www.territoires.qc.ca, répondez aux questions de consultation en inscrivant vos réponses dans l'espace prévu.
2. Une fois complété, acheminez le formulaire par courriel ou par la poste.
 - Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
 - Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Commentaires et information : consultation@territoires.qc.ca ou (819) 293-6825

Coordonnées

(vous devez vous identifier, autrement votre formulaire ne pourra pas être compilé)

Prénom et nom : Joël Arseneau, maire des Îles-de-la-Madeleine

Adresse : 460, ch. Principal, Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

Courriel : jarseneau@muniles.ca

Nom de l'organisation : Conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Partie I : CONTEXTE ET DÉFIS

Des défis à relever

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 2 du document de consultation « Des défis à relever » aux pages 9 à 14.

Question de consultation

Question 1 :	Est-ce que vous partagez les grands défis qui interpellent l'avenir des territoires, tels qu'exposés dans le document de consultation?
--------------	--

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Question 1.

Oui, nous partageons ces quatre grands défis que sont : la démographie, l'énergie, l'environnement et la vitalité sociale. Nous sommes interpellés par toutes les questions. Un autre défi cependant nous apparaît incontournable dans notre contexte insulaire : celui de la qualité de nos liens de communication. Nous y faisons d'ailleurs référence dans le dernier paragraphe de cette section.

Du point de vue démographique : l'archipel ne fait pas exception à la situation du Québec continental. Le vieillissement de la population, plus accentué ici qu'ailleurs, et la diminution de la population active imposeront une réorganisation des services. L'indice de remplacement de la région Gaspésie-les Îles diminuera encore d'ici 2026 et nous ne pouvons compter sur l'immigration pour en atténuer les effets; le défi consiste plutôt à ramener les jeunes dans notre région. À ce chapitre, des efforts continus sont essentiels pour faire en sorte que notre communauté demeure accueillante, attrayante et sensible aux besoins des jeunes et des familles. Il faut favoriser l'accès à l'établissement en région par des programmes incitatifs. Il faut être en mesure de tirer profit de l'expertise et de l'expérience de la génération des baby-boomers; voir cette génération sous un autre angle, comme une ressource et non comme un fardeau.

Du point de vue de l'énergie : certains choix vont s'imposer d'eux-mêmes. Hydro-Québec, vise à remplacer sa centrale au mazout, par une alimentation via un câble sous-marin. Certains projets sont en analyse (gaz naturel et énergie éolienne). Il faudrait favoriser les échanges entre les régions afin de valoriser la diversité dans l'approvisionnement (ex. : biomasse). Il faut travailler avec l'État afin de trouver un modèle. Les municipalités doivent pouvoir profiter des retombées financières dans l'utilisation des ressources naturelles. Il faut faire des choix rassembleurs.

Du point de vue de l'environnement : les répercussions des changements climatiques

constituent un défi très important chez nous. Territoire exigü et fragile, l'archipel regorge de particularités. Notre milieu doit être protégé alors que le taux d'occupation des terres habitables est très élevé et que les assauts des éléments naturels sont amplifiés par ces changements climatiques. L'accompagnement de l'État est essentiel dans la mise en œuvre de plans d'intervention visant à limiter les impacts de ces changements sur le territoire, notamment en ce qui a trait au phénomène de l'érosion et à l'élaboration et la mise en œuvre de projets de protection et de mise en valeur du milieu.

De plus, notre développement est intimement lié à la mer qui nous entoure. La pêche constitue le moteur de notre économie et la conservation et la protection des espèces marines et de leur habitat deviennent des enjeux majeurs.

Du point de vue de la vitalité sociale : l'un des défis réside dans notre capacité à mobiliser les acteurs de développement autour d'orientations communes de développement. La cohésion sociale et communautaire est un des éléments essentiels. Il faut renforcer la capacité d'intervention des secteurs, stimuler la croissance démographique et assurer le maintien des services de proximité. Par ailleurs, notre patrimoine naturel et humain constitue un atout intéressant et sa protection et sa mise en valeur font partie des cibles stratégiques : transmettre la tradition, le patrimoine, la culture, cela peut et doit se faire avec la génération précédente. Les traditions maritimes doivent demeurer dans la mémoire collective. Sous un autre angle, la lutte au décrochage scolaire passe par une plus grande capacité du milieu à offrir une formation professionnelle adéquate qui répond aux besoins de ces jeunes. Enfin, le manque de main d'œuvre et particulièrement le manque de main d'œuvre qualifiée engendrent déjà des défis importants pour les employeurs. Devra-t-on penser à importer des travailleurs?

Du point de vue de la qualité de nos liens de communication : il s'agit d'un défi important, peut-être encore plus ici qu'ailleurs. En effet, la qualité de nos liens de communication avec le continent est un incontournable de notre développement : lien maritime, lien aérien, accès internet haute vitesse, diffusion de l'information. Encore là, l'intervention de l'État est un incontournable.

Des acquis à considérer

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 3 du document de consultation « Des acquis à considérer » à la page 15.

Questions de consultation

Question 2a :	Dans l'ensemble des acquis qui positionnent avantageusement le Québec et les territoires, quels sont les plus importants?
Question 2b :	Quels autres acquis devraient aussi être reconnus pour leur importance sur le plan de l'occupation des territoires?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Question 2a.

Parmi les 9 acquis énumérés dans le document, ceux qui sont les plus liés à notre région sont : la tradition dans l'action collective, un rayonnement culturel exceptionnel qui puise sa source dans tous les territoires, un immense potentiel en vent (et en soleil et des réserves exceptionnelles en eaux douces, en terres agricoles de grande qualité et en ressources forestières). Il faudrait cependant y ajouter les ressources marines (voir question 2b).

La question de la qualité de vie et la qualité de nos ressources naturelles constituent pour nous un acquis important. Cet élément fait en effet partie des conditions favorables d'attraction de nouveaux travailleurs.

Nous avons des limites évidentes dans certains champs (eau douce, énergies fossiles, développement agricole, etc.) ce qui nous permettra de suivre le développement du Québec, mais à notre échelle, en fonction de notre réalité et de notre capacité. Nous avons des ressources limitées, mais d'excellente qualité.

Question 2b.

Tout le potentiel du Québec maritime a été oublié. En effet, il faudrait ajouter la grande qualité de nos ressources marines. Nous avons une forte expertise en gestion de ces ressources et un fort potentiel en « *culture de la mer* ». Un capital humain jeune et intéressé à la relève dans l'industrie de la pêche maritime constitue une force. Par ailleurs, notre culture et notre patrimoine lié à la présence de la mer crée un sentiment d'appartenance bien ancré chez les Madelinots. Notre situation géographique n'est pas étrangère à l'ingéniosité et la débrouillardise reconnus des Madelinots.

Autre élément, la taille de nos entreprises. Petites et familiales, elles sont attrayantes pour les jeunes. Nous avons une excellente capacité à produire des produits du terroir qui font notre réputation sur bien des plans (agro, tourisme, etc.).

La présence de nos institutions d'enseignement secondaire et post secondaire et l'attribution des moyens financiers nécessaires à la dispense de services de qualité est une condition essentielle au développement de nos compétences. Il est important de maintenir nos acquis en termes de services publics. Exemple, le Campus des Îles, du CEGEP : la présence de cette institution a fait une grande différence dans l'appartenance des jeunes à notre région.

Une interdépendance à valoriser

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 4 du document de consultation « Une interdépendance à valoriser » aux pages 16 à 18.

Questions de consultation

Question 3a :	Comment peut-on valoriser la complémentarité entre la métropole et les régions, entre les milieux urbains et les milieux ruraux?
Question 3b :	Comment valoriser l'apport des différentes communautés du Québec?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Question 3a.

Par une bonne couverture et une bonne diffusion de l'information régionale : la fermeture de stations radio et télévision en région font en sorte que les informations nous proviennent des grands centres. On perd une voix au chapitre et cela a un impact sur notre développement. Il nous faut être capable de nous mettre en valeur afin de contribuer à l'avancement du Québec. L'information régionale nous sert également à cela. Aussi, la diffusion de l'information en provenance des régions constitue un élément important d'échange entre les milieux urbains et milieux ruraux.

Par une bonne valorisation de l'apport des régions ressources au développement économique du Québec.

Question 3b.

Il faut créer des liens entre les secteurs (tourisme & agro, culture & tourisme, etc.). Il faut aussi renforcer les liens interrégionaux. Nous avons intérêt à connaître ce qui se passe dans d'autres régions : il faut développer une approche sectorielle et une approche interrégionale. Bien souvent, nos échanges sont plus étroits avec les grands centres qu'avec les autres régions ressources. N'aurions-nous pas avantage à échanger avec ces autres régions ressources? Ces régions détiennent des expertises qui pourraient nous être profitables.

Partie II : orientations et propositions

Une vision et des principes à partager

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 5 du document de consultation « Une vision et des principes à partager » et à la section 6 « Des leviers pour faire la différence » aux pages 20 à 23.

Questions de consultation

Question 4a :	Êtes-vous en accord avec la vision et les grandes orientations qui visent le développement durable et l'occupation dynamique des territoires?
Question 4b :	Quels sont les aspects qui méritent d'être renforcés et dans quels sens?
Question 4c :	La dénomination occupation des territoires soulève beaucoup de questionnement et de réticences. Seriez-vous d'accord pour désigner ce projet autrement? Quelle serait votre proposition?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Question 4a.

Oui, la vision et les grandes orientations rejoignent nos préoccupations.

Question 4b.

Habiter les territoires: sur le plan de l'aménagement et de l'habitat, encore là l'exiguïté de notre territoire nous confronte rapidement à nos limites. Le cadre de gestion du territoire et la mise en place d'un zonage adéquat qui tient compte des critères de conservation, du potentiel des sols et des usages constituent des facteurs de réussite. Par ailleurs, la question de la villégiature pose certains enjeux au plan de la dispensation des services : période de pointe estivale engendre une augmentation de la demande de services, village habité pendant une courte période ce qui influence sur leur vitalité etc. Il faut trouver un équilibre face aux impacts engendrés par une occupation temporelle tant pour les entreprises privées que pour les services publics. Bien que pour l'instant, cela représente un apport économique supplémentaire, il faut garder l'équilibre, éviter le « point de bascule ».

Développer les territoires : il faut continuer de travailler à la consolidation et à la diversification économique pour rendre notre territoire intéressant et continuer d'attirer nos jeunes. Augmenter la valeur ajoutée de nos ressources, exploiter le potentiel du label d'origine et du label vert, développer de nouveaux créneaux, innover, transmettre le savoir

traditionnel autant d'éléments qui prennent tout leur sens. Il faut miser sur nos particularités et notre qualité de vie pour se distinguer.

Desservir les territoires : le déploiement d'internet haute vitesse et de la téléphonie numérique sont des incontournables du développement de notre région. De même, un accès équitable et adéquat aux services publics (santé, école, service sociaux) est primordial. L'approche populationnelle ne peut être retenue comme critère de financement des services de santé et d'éducation en région, en raison du fait que le coût per capita se révèle plus élevé pour une population plus petite.

S'approprier les territoires : il est important de favoriser l'implication citoyenne et la sensibilisation des jeunes et moins jeunes à l'importance d'une telle implication, d'utiliser l'effet catalyseur de la culture pour renforcer les liens interrégionaux. Également, la présence des médias communautaires et locaux constitue un outil indéniable du renforcement de la capacité d'agir.

Question 4c

Oui. Il faudrait plutôt référer à une notion de « bonne » occupation du territoire. Il nous semble que la notion occupation « dynamique » du territoire, utilisée dans le passé, traduisait mieux ce concept.

Les propositions

Avant de répondre, veuillez vous référer à la section 7 du document de consultation « Les propositions » aux pages 24 à 28.

Questions de consultation

Pour chacune des grandes orientations, des propositions sont soumises :

Question 5a :	Est-ce que certaines propositions pourraient être bonifiées ou ajoutées?
Question 5b :	Quelle proposition est selon vous la plus importante?
Question 5c :	À partir de la mission qui est la vôtre, comment votre organisation peut-elle s'engager? Que peut-elle faire de plus, <u>ou différemment</u> , pour contribuer?

Votre réponse

(Inscrivez votre réponse dans la section encadrée)

Question 5a. Les éléments contenus dans les réponses précédentes répondent à cette question. Cependant, la question des **liens de communication entre les Îles et le continent** est d'une extrême importance en termes de développement local.

Question 5b.

Elles sont interreliées et indissociables. Cependant, les propositions ayant trait à la protection du milieu physique et humain, à l'exploitation durable des ressources naturelles, à la diversification économique, à l'innovation, à la main d'œuvre nous semblent les plus importantes.

Question 5c.

Le Conseil d'agglomération assume un leadership important dans le développement socio-économique de l'archipel. De concert avec ses partenaires de développement, le Conseil peut accompagner le milieu et favoriser l'identification d'orientations et d'actions communes favorisant ainsi la cohésion du développement dans les différents secteurs. Il peut aussi par l'adoption de différentes politiques (politique de développement touristique, politique de développement culturel, politique familiale) tracer la voie à suivre pour assurer un développement harmonieux favorisant la qualité de vie des citoyens.

Commentaires et réflexions supplémentaires

(Inscrivez vos commentaires et réflexions supplémentaires dans la section encadrée)

Commentaires et réflexions :

L'archipel des Îles-de-la-Madeleine occupe une situation géographique et administrative unique au Québec. Non seulement éloigné, il est isolé puisqu'inaccessible par voie terrestre. Le gouvernement du Québec reconnaît déjà partiellement dans les faits la situation particulière de la communauté madelinienne en accordant un statut d'exception dans la *Loi électorale* lui conférant ainsi une circonscription électorale. De même, un certain nombre de ministères, organismes et institutions reconnaissent la nécessaire autonomie de l'archipel en matière de dispensation des services et sont présents sur le territoire. L'insularité impose le déploiement des services de base. En effet, quel que soit le secteur d'activité ou le service considéré, les difficultés auxquelles sont confrontés les Madelinots sont toujours les mêmes, celle de l'isolement.

Pour favoriser l'occupation du territoire, le gouvernement doit se distancer de l'approche « comptable »; ce n'est certes pas la voie à privilégier. L'approche populationnelle non plus. Le gouvernement doit être à l'écoute des régions, reconnaître leurs besoins, des réalités et voir à une bonne répartition de la richesse entre les territoires (dispensation des services, modulation des programmes, attractivité pour les jeunes comme les crédits d'impôt, etc.).

Cette reconnaissance peut prendre plusieurs formes administratives et légales, mais devra nécessairement comprendre à notre avis :

- La nécessaire dispensation des services publics *in situ*;
 - Soutien financier adéquat;
 - Souplesse des programmes et des normes;
 - Multifonctionnalité des équipements et des ressources.
- La prise en compte des coûts de transport des biens et des personnes par l'ensemble des programmes gouvernementaux;
- La prise en compte de la capacité financière de la collectivité madelinienne dans un esprit d'équité entre les communautés;
- La prise en compte des responsabilités assumées localement.

Merci d'avoir contribué à cette consultation

Pour acheminer votre formulaire :

- Par courriel : enregistrez le formulaire sur votre ordinateur puis envoyez-le à l'adresse consultation@territoires.qc.ca
- Par la poste : imprimez le formulaire et postez-le à cette adresse
Solidarité rurale du Québec – Consultation
85, rue Notre-Dame, bureau 204
Nicolet (Québec) J3T 1V8

Commentaires et information :

Site Internet : www.territoires.qc.ca
Courriel : consultation@territoires.qc.ca
Téléphone : (819) 293-6825

Demeurez informé des suites de la démarche en vous abonnant à notre fil de nouvelles en [cliquant ici](#).